

Baccalauréats général et technologique

Nature et durée des épreuves terminales du baccalauréat général et du baccalauréat technologique à compter de la session 2021 : modification

NOR : MENE2018456A

arrêté du 17-7-2020 et J.O. du 28-7-2020

MENJS - DGESCO A2-1

Vu Code de l'éducation ; arrêté du 22-7-2019 ; avis du CSE du 9-7-2020

Article 1 - À l'article 1er de l'arrêté du 22 juillet 2019 susvisé, dans la ligne : « Langues, littératures et cultures étrangères et régionales », les mots : « 4 heures » sont remplacés par les mots : « 3 heures 30 minutes ».

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté sont applicables dans les îles Wallis et Futuna, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française.

Article 3 - Le présent arrêté entre en vigueur à compter de la session 2021 du baccalauréat général et du baccalauréat technologique.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 17 juillet 2020

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Édouard Geffray

Baccalauréat général

Épreuve de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

NOR : MENE2019311N

note de service du 23-7-2020

MENJS - DGESCO - A2-1

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et aux inspectrices pédagogiques régionaux ; aux inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeuses et professeurs ; aux formateurs et formatrices

Cette note de service définit l'épreuve terminale de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) de la classe de terminale. Elle est applicable à compter de la session 2021 du baccalauréat. Elle s'applique à tous les enseignements proposés en langues, littératures et cultures étrangères et régionales, y compris l'enseignement de spécialité « anglais monde contemporain », mis en place à compter de la rentrée scolaire 2020/2021.

Objectifs de l'évaluation

L'épreuve porte sur le programme de la classe de terminale défini par l'arrêté du 19 juillet 2019 paru au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019 et, pour la LLCER (autre qu'anglais, monde contemporain), sur le programme d'œuvres, renouvelé par moitié tous les deux ans. Elle prend également appui sur les acquis du programme de la classe de première. Les notions et thématiques rencontrées en classe de première (cf. arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019) mais non approfondies en classe de terminale, doivent être connues et mobilisables. Elles ne peuvent cependant pas constituer un ressort essentiel du sujet.

L'épreuve se compose d'une partie écrite et d'une partie orale, chacune comptant pour moitié de la note finale. Pour les enseignements de LLCER hors anglais monde contemporain, seul l'oral évalue les œuvres figurant au programme limitatif. À l'écrit, pour toutes les LLCER, les candidats ont le choix entre deux sujets qui prennent appui sur deux des trois thématiques du programme de terminale.

Partie écrite

Durée : 3 heures 30

Objectifs

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales pour la classe de terminale.

Structure

L'épreuve comporte deux parties :

1re partie : synthèse en langue étrangère

- Élaboration d'une synthèse d'un dossier documentaire, guidée par deux ou trois questions ou consignes, en environ 500 mots. Le dossier documentaire est composé de trois ou quatre documents, adossés à l'une des thématiques au programme de l'enseignement de spécialité de terminale. La longueur cumulée des textes est comprise entre 4000 et 5000 signes, blancs et espaces compris ;

Le dossier documentaire est composé de documents de natures diverses, tels que :

- un document iconographique (image, graphique, tableau, etc.) ;
- un texte littéraire (obligatoirement pour la spécialité LLCER autre qu'anglais, monde contemporain) ;
- un texte de presse (obligatoirement pour la spécialité LLCER anglais, monde contemporain) ;
- un extrait d'essai, etc.

La synthèse peut être complétée par un écrit complémentaire de type argumentatif, l'ensemble n'excédant pas 500 mots.

2e partie : traduction ou transposition en français

Selon les langues, le sujet précise s'il s'agit :

- d'une traduction en français d'un passage d'un des textes du dossier d'environ 500 signes, blancs et espaces

compris ;

ou

- d'une transposition en français, rendant compte des idées principales d'un des textes présents dans le dossier.

Matériel autorisé

L'usage du dictionnaire unilingue non encyclopédique est autorisé.

Niveau attendu

B2/C1 (C1 pour anglais, monde contemporain)

Notation

L'épreuve est notée sur 20 points (synthèse : 16 points ; traduction : 4 points).

La grille d'évaluation présente en annexe est fournie aux correcteurs.

Partie orale

Durée : 20 minutes (sans préparation)

Objectifs

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales pour le cycle terminal.

Structure

L'épreuve consiste en un oral de 20 minutes qui s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de terminale.

Le candidat remet un exemplaire de son dossier à l'examineur au début de sa prise de parole et en conserve un qu'il utilise selon ses besoins durant l'épreuve.

Le dossier est composé de quatre à six documents textuels et /ou iconographiques (étudiés ou non en classe) en lien avec une ou plusieurs thématiques du programme du cycle terminal. Il comprend :

■ Pour la spécialité LLCER autre qu'anglais, monde contemporain :

- au moins une des œuvres intégrales étudiées au cours du cycle terminal (œuvre matérialisée par un extrait ou une illustration) ;

- au moins deux textes littéraires, sans se limiter au genre romanesque ; le candidat peut prendre appui sur les annexes publiées avec les programmes du cycle terminal, mais peut, s'il le juge pertinent, enrichir son dossier de textes littéraires de son choix ;

- au plus deux œuvres d'art visuel (affiche, caricature, dessin, extrait de film, peinture, sculpture, etc.) ;

- au moins un texte non littéraire (article de presse, extrait de discours, d'essai, etc.).

■ Pour la spécialité LLCER anglais, monde contemporain :

- au moins un article de presse ;

- au plus deux textes d'une autre nature ;

- au plus deux documents iconographiques.

Sans temps de préparation, le candidat présente son dossier dans la langue cible pendant 10 minutes au plus pour en justifier les choix et en exprimer la logique interne, puis interagit avec l'examineur dans la langue cible pendant 10 minutes au plus.

Si le candidat ne présente pas de dossier, l'examineur lui remet trois documents de natures différentes en lien avec une des thématiques du programme du cycle terminal. Le candidat commente ces documents.

Les candidats individuels sont soumis aux mêmes conditions et doivent présenter un dossier de même format.

Niveau attendu

B2/C1 (C1 pour anglais, monde contemporain)

Notation

L'épreuve est notée sur 20 points.

La grille d'évaluation présente en annexe est fournie aux correcteurs.

Le dossier, présenté ou non par le candidat, n'est pas évalué.

Candidats en situation de handicap

Les dispenses et aménagements de l'épreuve sont faits conformément à l'arrêté du 22 juillet 2019 relatif aux dispenses et aménagements d'épreuves de langue vivante pour les candidats au baccalauréat général et technologique présentant tout trouble relevant du handicap, publié au JO n° 0198 du 27 août 2019.

Épreuve orale de contrôle

Durée : 20 minutes.

Temps de préparation : 20 minutes.

L'évaluation prend appui sur un document découvert par le candidat au moment de l'épreuve. Ce document se rapporte à l'une des thématiques du programme et peut relever de genres très différents (image publicitaire, dessin humoristique, photographie, reproduction d'une œuvre plastique, slogan, titre d'article de presse, question invitant le candidat à prendre position sur un sujet d'actualité ou un phénomène de société, etc.).

L'examineur propose au candidat deux documents. Chaque document est en lien avec une des thématiques du cycle terminal. Le candidat choisit l'un de ces documents et dispose ensuite de 20 minutes pour organiser ses idées et préparer son propos. Le document, qui ne donne pas lieu à un commentaire formel, doit permettre au candidat de prendre la parole librement. Cette prise de parole en continu, qui n'excède pas 10 minutes, sert d'amorce à une conversation conduite par l'examineur, qui prend notamment appui sur l'exposé du candidat. Cette phase d'interaction n'excède pas 10 minutes.

Pour chaque candidat, l'examineur conduit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation et de notation publiée en annexe.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Édouard Geffray

Annexe

➔ [Grille pour l'évaluation de l'expression écrite enseignement de spécialité terminale](#)

Annexe

Baccalauréat - épreuves de langues vivantes
Grille pour l'évaluation de l'expression écrite enseignement de spécialité terminale

| | Qualité du contenu | Points Score | Cohérence dans la construction du discours | Points Score | Correction de la langue écrite | Points Score | Richesse de la langue | Points Score |
|----|---|--------------|--|--------------|---|--------------|--|--------------|
| C1 | Peut traiter le sujet et produire un écrit fluide et convaincant, étayé par des éléments (inter)culturels pertinents. | 30 | Peut produire un récit ou une argumentation complexe en démontrant un usage maîtrisé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation. | 30 | Peut maintenir tout au long de sa rédaction un haut degré de correction grammaticale , y compris en mobilisant des structures complexes. | 30 | Peut employer de manière pertinente un vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées. | 30 |
| B2 | Peut traiter le sujet et produire un écrit clair, détaillé et globalement efficace , y compris en prenant appui sur certains éléments (inter)culturels pertinents. | 20 | Peut produire un récit ou une argumentation en indiquant la relation entre les faits et les idées dans un texte bien structuré. | 20 | Peut démontrer une bonne maîtrise des structures simples et courantes. Les erreurs sur les structures complexes ne donnent pas lieu à des malentendus. | 20 | Peut produire un texte dont l'étendue du lexique et des structures est suffisante pour permettre précision et variété des formulations. | 20 |
| B1 | Peut traiter le sujet et produire un écrit intelligible et relativement développé , y compris en faisant référence à quelques éléments (inter)culturels. | 10 | Peut rendre compte d'expériences en décrivant ses sentiments et réactions. Peut exposer et illustrer un point de vue. Peut raconter une histoire de manière cohérente. | 10 | Peut démontrer une bonne maîtrise des structures simples et courantes. Les erreurs sur les structures simples ne gênent pas la lecture. | 10 | Peut produire un texte dont l'étendue lexicale relative nécessite l'usage de périphrases et de répétitions. | 10 |
| A2 | Peut traiter le sujet, même si la production est courte. | 5 | Peut exposer une expérience ou un point de vue en utilisant des connecteurs élémentaires. | 5 | Peut produire un texte immédiatement compréhensible malgré des erreurs fréquentes. | 5 | Peut produire un texte dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un répertoire lexical limité. | 5 |
| A1 | Peut simplement | 3 | Peut énumérer des | 3 | Peut produire un texte | 3 | Peut produire un texte | 3 |

| | | | | | | | | |
|--------|---|---|--|---|---|---|--|---|
| | amorcer une production écrite en lien avec le sujet. | | informations sur soi-même ou les autres. | | globalement compréhensible mais dont la lecture est peu aisée. | | intelligible malgré un lexique pauvre . | |
| Pré A1 | Peut rassembler des mots isolés en lien avec le sujet. | 1 | Peut rassembler des notes non articulées. | 1 | Peut produire un écrit mais peu intelligible . | 1 | Peut produire quelques éléments stéréotypés . | 1 |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|-------------|-----------|---|-------------|---|-------------|---|------------|---|-------------|---|-------------|----|------------------|----|----|----|----|----|----|----|
| EDS Tableau de conversion expression écrite | 0-4 | 4-20 / A2 | | 21-29 / A2+ | | 30-39 / B1- | | 40-59 / B1 | | 60-79 / B2- | | 80-100 / B2 | | 100-120 / B2+ C1 | | | | | | | |
| | Note sur 20 | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |

Note à diviser par 5 puis multiplier le résultat par 4 pour une note sur 16

| Enseignement de spécialité – grille pour l'évaluation de la version | | |
|---|--|---|
| Niveau constate | | Points attribués SUR 20 (à diviser par 5 pour note sur 4) |
| C1 | Peut traduire une grande variété de textes et transmettre correctement des éléments d'appréciation, des arguments y compris la plupart des implications qui s'y rapportent, même si une forte influence du document original se fait sentir. | 18 – 19 – 20 |
| B2 | Peut traduire de manière claire mais la traduction est trop calquée sur le texte original. | 13 – 14 – 15 – 16 – 17 |
| B1 | Peut traduire de façon approximative. La traduction reste compréhensible malgré quelques erreurs. | 8 – 9 – 10 – 11 – 12 |
| A2 | Peut utiliser une langue simple pour faire une traduction approximative. La traduction reste compréhensible malgré des erreurs. | 3 – 4 – 5 – 6 – 7 |
| A1 | Peut traduire des mots et des expressions simples. | 1 – 2 |

| Enseignement de spécialité - grille pour l'évaluation du compte rendu en français | | |
|---|---|---|
| Niveau constate | | Points attribués SUR 20 (à diviser par 5 pour note sur 4) |
| C1 | Peut rendre compte de l'essentiel des idées de manière claire, bien structurée. | 18 – 19 – 20 |
| B2 | Peut rendre compte de l'essentiel du contenu de manière cohérente. | 13 – 14 – 15 – 16 – 17 |
| B1 | Peut rendre compte des points principaux, même si la présentation comporte des maladresses. | 8 – 9 – 10 – 11 – 12 |

| | | |
|----|---|--------------------------|
| A2 | Peut prélever des informations et en rendre compte. | 3 – 4 – 5 – 6 – 7 |
| A1 | Peut rendre compte de quelques informations. | 1 – 2 |

Baccalauréat - épreuves de langues vivantes
Grille pour l'évaluation de l'expression orale enseignement de spécialité terminale

| | Expression orale en continu | Points Score | Interaction orale | Points Score | Correction de la langue orale | Points Score | Richesse de la langue | Points Score |
|----|---|--------------|---|--------------|---|--------------|--|--------------|
| C1 | Peut développer une argumentation complexe , fondée sur des aspects (inter)culturels, de manière synthétique et fluide tout en s'assurant de sa bonne réception. | 30 | Peut interagir avec aisance et contribuer habilement à la construction de l'échange , y compris en exploitant des références (inter)culturelles. | 30 | Peut utiliser avec une assez bonne maîtrise tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible , de façon à être toujours intelligible. Les rares erreurs de langue ne donnent pas lieu à des malentendus. | 30 | Peut employer de manière pertinente un vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées. | 30 |
| B2 | Peut développer un point de vue pertinent et étayé , y compris par des reformulations qui ne rompent pas le fil du discours. Peut nuancer un propos en s'appuyant sur des références (inter)culturelles. | 20 | Peut argumenter et chercher à convaincre . Peut réagir avec pertinence et relancer la discussion , y compris pour amener l'échange sur un terrain familier ou sur celui des aspects (inter)culturels. | 20 | L'accent peut subir l'influence d'autres langues mais n'entrave pas l'intelligibilité . Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu. | 20 | Peut produire un discours et des énoncés assez fluides dont l'étendue du lexique est suffisante pour permettre précision et variété des formulations . | 20 |
| B1 | Peut exposer un point de vue de manière simple en l'illustrant par des exemples et des références à des aspects (inter)culturels. Le discours est structuré (relations de causalité, comparaisons etc.). | 10 | Peut engager, soutenir et clore une conversation simple sur des sujets familiers . Peut faire référence à des aspects (inter)culturels. | 10 | Peut s'exprimer de manière intelligible malgré l'influence d'autres langues. Bonne maîtrise des structures simples . | 10 | Peut produire un discours et des énoncés dont l' étendue lexicale relative nécessite l'usage de périphrases et répétitions . | 10 |

| | | | | | | | | |
|--------|--|---|---|---|---|---|---|---|
| A2 | Peut exprimer un avis en termes simples. Le discours est bref et les éléments en sont juxtaposés. | 5 | Peut répondre et réagir de manière simple. | 5 | Peut s'exprimer de manière suffisamment claire pour être compris mais la compréhension requiert un effort des interlocuteurs. | 5 | Peut produire un discours et des énoncés dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un répertoire lexical limité. | 5 |
| A1 | Peut exprimer un avis en termes très simples. Les énoncés sont ponctués de pauses, d'hésitations et de faux démarrages. | 3 | Peut intervenir simplement mais la communication repose sur la répétition et la reformulation. | 3 | Peut utiliser un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés de façon compréhensible. | 3 | Peut produire des énoncés intelligibles malgré un lexique pauvre. | 3 |
| Pré A1 | Peut amorcer un propos avec quelques mots mémorisés. | 1 | Peut répondre à des questions très simples et ritualisées. | 1 | Peut prononcer correctement quelques mots simples. | 1 | Peut produire quelques éléments stéréotypés. | 1 |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|-----|-----------|---|---|-------------|---|---|-------------|---|---|------------|----|----|-------------|----|----|-------------|----|----|------------------|
| EDS Tableau de conversion expression orale Note sur 20 | 0-4 | 4-20 / A2 | | | 21-29 / A2+ | | | 30-39 / B1- | | | 40-59 / B1 | | | 60-79 / B2- | | | 80-100 / B2 | | | 100-120 / B2+ C1 |
| | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |